

moins les blessures de leurs divisions et réconcilieraient leurs vieilles et leurs nouvelles divergences d'opinions dans un effort propre à créer l'apparence d'une seule association.

Les exigences du rôle de direction au Canada sont rendues plus difficiles parce que nous vivons dans un État fédéral. La direction est nécessaire tant pour résoudre les problèmes courants du pays que pour s'assurer que la constitution et le mécanisme des relations fédérales-provinciales fonctionnent bien. A moins de poursuivre ces deux objectifs, nous ne pourrions traiter efficacement du logement, de la pollution et de tant d'autres questions qui touchent la vie quotidienne de tous les Canadiens.

Tous les gouvernements fédéraux et tous les premiers ministres fédéraux de l'histoire du Canada ont été appelés à remplir ce rôle de direction. C'est le genre de direction que le gouvernement actuel se propose de donner aux Canadiens.

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, malgré ma bonne volonté et malgré mes bons sentiments, je dois dire qu'il devient presque impossible de prendre au sérieux le premier ministre du pays (M. Trudeau).

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Dans un moment comme celui-ci, il prend la parole pour dire que les partis de l'opposition doivent apporter des preuves de l'existence d'une crise du logement, alors que le débat a lieu à l'occasion de la démission du ministre qui était responsable de logement, du premier ministre suppléant du pays, de celui qui était le mieux placé pour connaître l'étendue de la crise et la faiblesse des propositions gouvernementales pour y remédier.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Les vis-à-vis espèrent-ils que nous soyons amenés à considérer comme peu intelligent le premier ministre suppléant du pays par la position adoptée cet après-midi par le premier ministre? En ce qui concerne la constitution, le sujet n'est pas étranger au débat étant donné que l'attitude du gouvernement à son égard entraîne sa maladresse dans la question du logement, et que le ministre des Transports démissionnaire (M. Hellyer) a lui-même fait valoir son opinion.

Je trouve de plus en plus difficile de prendre le premier ministre au sérieux. Il parle d'un gouvernement unitaire. Il détourne la question. Qui a proposé un gouvernement

[Le très hon. M. Trudeau.]

unitaire au pays, monsieur l'Orateur? Le premier ministre crée un faux problème auquel il s'attaque. Il va injurier les producteurs de blé de l'Ouest et pour prouver qu'il est prêt à traiter tout le monde de la même manière il retourne dans cette région et insulte l'industrie pétrolière. Puis, lorsqu'il croit le moment venu de regagner le terrain perdu, il fait ce que ferait n'importe quel chef libéral—il attaque le premier ministre du Québec. Après tout, une telle attitude a assez bien réussi aux élections de juin dernier.

• (3.00 p.m.)

Hier il a perdu son voisin à la Chambre et son collègue, le ministre des Transports. Celui-ci s'en est pris au fédéralisme du premier ministre et à ses répercussions sur l'habilité du gouvernement à faire face aux nombreux problèmes du pays. Comme le ministre a démissionné, le premier ministre est allé attaquer l'opposition dans les couloirs. Si le premier ministre était marié et s'il se querellait avec sa femme, il irait donner un coup de pied au chat. Des ministres ont déjà démissionné, mais je doute qu'une démission sur une question de principe se soit jamais produite sitôt après l'arrivée au pouvoir d'un premier ministre. Le ministre des Transports affirme effectivement que le gouvernement ne s'occupe pas des problèmes fondamentaux, qu'il manque d'initiative dans les domaines de l'habitation, de la pollution, de l'inflation et de la rénovation urbaine. Que reste-t-il, monsieur l'Orateur? L'agriculture, les affaires extérieures, la défense, les Postes? Le gouvernement fait-il quelque chose de bien? Fait-il la moindre chose? En toute justice, il multiplie ses efforts pour établir un groupe d'étude qui lui indiquera les moyens de réprimer l'inflation.

Le ministre des Transports a déclaré à sa conférence de presse que le premier ministre ne comprenait pas très bien les véritables problèmes quotidiens de la population. Quelles plus fortes accusations d'inaptitude peut-on lancer contre un premier ministre dans une démocratie directe? Le rapport de la Commission d'étude sur le logement, monsieur l'Orateur, a été présenté à la Chambre le 29 janvier. Les recommandations n'étaient certes pas fracassantes. On nous avait laissé entrevoir davantage mais, à l'exception de deux ou trois recommandations, nous avons appuyé le rapport de la Commission d'étude, car il offrait certains espoirs de progrès sensible.

Nous avons dit alors que les provinces auraient dû, comme nous l'avions recommandé pendant la campagne électorale, participer à l'étude sur le logement. Cette question mise à part, le gouvernement fédéral peut appliquer certaines recommandations de la